

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : **METTRE EN PLACE UN ATELIER DE PORCS BIO**

N° VIVEA : R075/2018/4263

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation
 Conjoint collaborateur
 Salarié agricole
 Cotisant solidaire
 Aide familiale
 Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire
 BAC
 BAC+3 et 4
 BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC+2
 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non
 Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non
 Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :



LES 25 ET 26 OCTOBRE 2018

METTRE EN PLACE UN ATELIER DE PORCS BIO



FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

DURÉE : 14H

OBJECTIFS

Installer et conduire un atelier de porc bio

PRÉ-REQUIS

PAS DE CONNAISSANCES PRÉ-REQUISES OU PRÉ-REQUIS NECESSAIRES

Validation de la formation : au moyen d'un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation

PROGRAMME DU JEUDI 25 OCTOBRE 2018

- Constituer une dynamique de groupe.
- Maîtriser le règlement technique de la production porcine biologique.
- Eléments clés de la création d'un atelier porc bio : bâtiment, parcours, choix des races.
- Gestion et optimisation de l'alimentation.

INTERVENANT

Denis FRIC, Vétérinaire spécialisé porc bio ~ GIE Zone verte

FORMATRICE

Noemie SEGUIN ~ Technicienne FRAB Nouvelle Aquitaine

PROGRAMME DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

- Approche de la santé animale, de la reproduction, et des naissances...
- Étude de cas concrets.

INTERVENANT

Denis FRIC, Vétérinaire spécialisé porc bio ~ GIE Zone verte

FORMATEUR

Fabrice ROCHE ~ Conseiller technique élevage bio ~ FRAB Nouvelle Aquitaine

RESPONSABLE DE STAGE : NOÉMIE SEGUIN, ANIMATRICE AGROBIO 47, CONSEILLÈRE TERRITOIRE, FRAB

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 18 octobre

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIF

Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : 47270 St Pierre de Clairac, au GAEC Lou Cornal,

Horaires : 09h30-13h00 et 14h00-17h30

Durée : 14 heures

Repas : Auberge espagnol

TARIFS

- pour les agriculteurs et ayants droits (cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, aides familiaux, candidats à l'installation munis d'une attestation PAIT)* :

15 euros / jour pour les adhérents au réseau FRAB,

30 euros / jour pour les non adhérents au réseau FRAB,

* Attention tarif variable à la hausse en cas de dépassement du crédit formation VIVEA,

- pour les non-agriculteurs :

100 euros / jour pour les adhérents au réseau FRAB,

200 euros / jour pour les non-adhérents au réseau FRAB

PRISE EN CHARGE

Agriculteurs et ayants droits le fond de formation VIVEA prend en charge directement les frais pédagogiques de votre formation auprès de la FRAB. Le tarif qui vous est proposé tient compte de cette prise en charge.

Attention néanmoins car votre "crédit" VIVEA est plafonné à 2000 € / an.

Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).

Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également :

- couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation bénéficiant d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation.

Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Si vous êtes salarié : le coût de la formation peut partiellement être pris en charge par le FAFSEA

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur, aide familial

- Porteur de projets à la conversion et/ou à l'installation à l'agriculture biologique

- Salarié d'exploitation

- 8 à 10 stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis demandé pour suivre cette formation



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

METTRE EN PLACE UN ATELIER DE PORCS BIO



Les 25 et 26 octobre 2018



• AGROBIO 47 •